

Département d'Anesthésie Réanimation Chirurgicale

Dr CHAUX F. - Dr GUIBERT H. - Dr KHENIFER L. - Dr MICLOT D. - Dr TRUONG P. - Dr MARZETTI M. - Dr STYM-POPPER M.

CONSIGNES POUR UNE HOSPITALISATION EN AMBULATOIRE

NOUS VOUS RAPPELONS QUE L'HEURE DE CONVOCATION N'EST PAS L'HEURE DE PASSAGE AU BLOC

L'acte chirurgical ou l'endoscopie dont vous allez bénéficier, ainsi que votre santé permettent à l'équipe de vous proposer une intervention en hospitalisation ambulatoire.

Cet acte chirurgical est comme les autres interventions, nécessitant une consultation pré anesthésique, accompagnée si besoin, d'exams complémentaires adaptés, dans un souci de sécurité maximale.

Pour que cet acte ambulatoire soit réalisable, vous devez respecter certaines règles :

A – Avant l'intervention :

- **Rester à jeun 6 heures avant l'admission** : ne pas boire, ne pas manger, ne pas fumer ;
- **Suivre les règles d'hygiène corporelle habituelles**.
- Ne pas se maquiller, ne pas porter de vernis à ongles ou de faux ongles.
- **Prendre les médicaments prescrits par l'anesthésiste ou le chirurgien** : avec une simple gorgée d'eau.
- **Prévoir une personne qui vous accompagnera après l'intervention**.
- **Prévenir le médecin anesthésiste** de toute modification de votre état de santé, y compris d'une éventuelle grossesse et de tout nouveau médicament pris (y compris aspirine).

B – Après l'intervention :

- **Etre accompagné(e) d'un adulte valide au moment de votre sortie**.
- **Regagner votre domicile dès la sortie** afin de vous reposer.
- **Ne pas rester seul(e) à votre domicile pour la première nuit et avoir un téléphone**.
- **Avoir acheté à l'avance les médicaments nécessaires en post opératoire prescrits** par l'anesthésiste ou le chirurgien.
- **Ne pas conduire de véhicule pendant 24 heures et ne pas être passager d'un deux roues. Ne pas utiliser d'appareil professionnel ou domestique dangereux pendant 24 heures**.
- **Ne pas consommer de boisson alcoolisée pendant 24 heures**.
- **Ne pas avoir à prendre de décision importante pendant 24 heures**.

Votre sortie sera décidée par l'équipe médico-chirurgicale quelques heures après l'intervention. **Il est évident qu'en cas de problème, vous resterez hospitalisé(e) pour votre sécurité.**

En cas de problème post opératoire, à votre domicile, vous devez appeler les médecins qui se sont occupés de vous au

01.49.14.80.70

CONSENTEMENT

Après avoir pris connaissance de ces diverses précautions concernant ma sécurité et celle d'autrui, je m'engage à respecter les recommandations proposées.

Nom du patient :

Date :

Prénom :

Signature du patient ou parent si enfant mineur :

Nom et qualité de l'accompagnant :

Lu et approuvé : (mention manuscrite)

Date :

Signature de l'accompagnant ou parent si enfant mineur :